

ÉDITO



Michel Puyrazat
Président du Directoire

Mieux protéger les océans

Le One Ocean Summit qui s'est tenu à Brest en février a placé les océans au centre des discussions avec l'engagement d'une vingtaine de chefs d'Etat et de gouvernement à mieux les protéger.

Plusieurs axes ont été retenus à l'occasion de ce sommet pour lutter contre le réchauffement climatique en décarbonant le transport maritime. Par exemple, la mise en place d'un label européen pour un engagement écologique des armateurs. Ces derniers sont déjà vingt-deux labélisés ou candidats au label pour aller au-delà de la législation en matière de transition écologique.

Autre axe prioritaire : les navires zéro émission dans la droite ligne de la COP 26 à Glasgow avec la déclaration signée par une vingtaine de pays dont la France, déclaration qui prévoit la mise en place progressive de liaisons maritimes opérées par des navires zéro émission. Au cours du One Ocean Summit, de nombreux acteurs ont confirmé leur implication pour atteindre cet objectif.

Fédérés autour d'enjeux communs, les acteurs institutionnels et privés du monde maritime sont ainsi au cœur d'une dynamique encouragée par l'État avec sa feuille de route « Navires et ports zéro émission ». Une feuille de route qui est aussi celle du Port avec la poursuite de projets concrets tels que l'alimentation à quai des navires, l'utilisation de l'hydrogène, le déploiement de bornes de recharge électriques et le soutien des entreprises portuaires dans la réalisation de leur bilan carbone.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Des quais bientôt électrifiés

Les études sont lancées et l'électrification de certains quais pour les navires en escale de moins de 120 mètres va se déployer au cours du second semestre.



Financé par



Bassin à Flot et Pôle de Réparation et de Construction Navales : les sites principalement concernés par le déploiement des bornes de recharge

« Les navires de service, à quai ou en arrêts techniques, rappelle Nicolas Menard, directeur des Infrastructures au Port, ont des besoins en énergie fournie par un groupe électrogène thermique, source de pollutions sonores et aériennes par l'émission de dioxyde de carbone dans la zone portuaire. Au regard de l'engagement sociétal du Port et des enjeux environnementaux liés notamment à la proximité entre le Bassin à Flot, l'Avant-Port et le quartier, un programme prioritaire d'électrification a été acté. »

Et Sébastien Gault, chef du service Voiries et Réseaux, d'énumérer les sites concernés par cette première phase : « Le Bassin à Flot nord avec les postes BF1 et BF2, (1 borne de 600 ampères et 1 borne de 250 ampères) ; le Bassin à Flot sud avec le poste BF11 (1 borne de 600 ampères) et les postes BF9 et BF10 (2 bornes de 250 ampères) ; le quai Lombard avec le poste AP02 (1 borne de 250 ampères) et le Pôle de Réparation et de Construction Navales avec les formes de radoub 1 et 2 (2 bornes de 600 ampères). »

Ces différentes puissances correspondent aux besoins des navires concernés, besoins déjà exprimés par les navires

sabliers, de dragage et les yachts, systématiquement équipés en dispositif de raccordement au quai en basse tension. À titre de comparaison, les bornes électriques à disposition des navires en maintenance à l'épi central du Bassin à Flot et sur le terre-plein du Pôle de Réparation et de Construction Navales proposent déjà des prises de 125 ampères. « Ces nouveaux équipements, poursuit Sébastien Gault, seront connectés à la supervision des infrastructures portuaires déjà en service, permettant une surveillance en continu du fonctionnement et facilitant la facturation du service. »

« La dizaine de bornes électriques que nous allons développer va au préalable faire l'objet de la création d'un standard spécifique à nos attentes, précise Nicolas Menard. D'un coût de 1,5 million d'euros, cette action est cofinancée à hauteur de 50 % par l'Etat dans le cadre du Plan de Relance, au titre du "verdissement" des ports. » Un verdissement qui pourrait dans un deuxième temps s'élargir à un programme de raccordement électrique spécifique à des navires de taille plus importante : « On s'y prépare », note le directeur des Infrastructures.

À retenir

16 et 17 juin

7^e Bourse Maritime Agricole, l'événement des filières céréales, engrais et nutrition animale à La Rochelle.

26 juin

10^e Journée Port Ouvert. Redécouvrez le site portuaire de La Pallice à travers ses métiers, ses activités, ses navires.

23 & 24 mars 2023

Shipping Days, le salon rochelais dédié aux professionnels du transport conventionnel et des colis lourds.



CATHY

Vers une production locale d'hydrogène

Spécialisée dans la production de méthylate de sodium, principalement utilisé comme catalyseur pour transformer les huiles végétales en biocarburants, la société Envirocat, rejette chaque année 100 tonnes d'hydrogène dit fatal, jusqu'à présent non utilisé. L'idée est apparue de le valoriser en raison de besoins clairement identifiés.

« Cathy, tel est le nom du projet qui vise à exploiter cet hydrogène, précise Stéphane Bodescot, Directeur Général adjoint du Groupe Sica Atlantique et l'un des pilotes du dossier. Cat comme contraction d'Envirocat et Hy pour hydrogène. Les pré-études ont commencé dès 2020 et ont démontré la faisabilité technique du projet. Nous en sommes maintenant aux études de détail d'un coût d'environ 800 000 euros, cofinancées à hauteur de 60 % dans le cadre du Plan de relance et du Plan hydrogène. Elles prévoient la réalisation d'une unité de récupération sur le site Envirocat, rue Marcel Deflandre à La Pallice, connectée à la station GNV Picoty mise en service récemment à La Repentie, pour assurer la distribution. »

L'unité devrait être opérationnelle mi-2024. « Les éléments sont réunis, à commencer par la volonté des premiers acteurs que sont le Port, Sica Atlantique,



Stéphane Bodescot, Directeur Général adjoint du Groupe Sica Atlantique et l'un des pilotes du dossier Cathy

Envirocat, Socofer, Picoty et par l'expertise que chacun apporte. Le soutien appuyé de l'État, de la Région, de la Communauté d'Agglomération est également déterminant. Et les besoins en énergie décarbonée sont bien réels avec déjà ceux de Sica Atlantique : pour manœuvrer les trains sur nos sites, nous utilisons deux locotracteurs diesel qui une fois convertis avec l'installation d'une pile à combustible pourraient absorber 30 à 40 % de l'hydrogène produit. Mixtes rail-route, ils iront sans problème faire le plein à la station Picoty, et embrancheront le réseau ferré portuaire chez SISF, de l'autre côté de la rue. À cela s'ajoutent les transports poids lourds que nous gérons et générons dans le cadre de nos activités quotidiennes, pour le transport et le brouettage. Eux aussi pourront s'alimenter grâce à cet hydrogène local avec un potentiel important, puisque les 100 tonnes d'hydrogène actuellement

produites permettent d'alimenter jusqu'à 50 poids lourds. Des études menées par le Grand Port Maritime et d'autres acteurs de la place portuaire pourraient également amener à convertir à l'hydrogène d'autres moyens de transports : navires de service, véhicules utilitaires, transports publics et bien d'autres, dans la continuité des solutions étudiées par Picoty et Atlantech. Les planètes s'alignent entre disponibilité de l'hydrogène, distribution et utilisation, dans un projet 100 % local, concret, cohérent, répondant aux attentes sociétales. » Et le champ des possibles s'élargit encore puisqu'Envirocat prévoit de doubler sa production de méthylate de sodium d'ici 2023-2024, augmentant sa production d'hydrogène dans les mêmes proportions. « Cela représente des volumes significatifs pour la place portuaire et le territoire, cela renforce notre implication collective pour tendre vers le zéro carbone. »

Financé par



VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Des bornes de recharge pour les usagers et les entreprises portuaires

Au printemps 2016, Port Atlantique La Rochelle renouvelait une partie de sa flotte de véhicules de service. Il en profitait pour s'équiper de quatre véhicules électriques et se dotait de bornes de recharge dédiées. Quatre ans plus tard, cette flotte zéro émission s'élargissait : elle compte depuis une vingtaine de véhicules et s'est accompagnée d'un développement significatif de bornes de recharge pour les besoins propres du Port. Ce déploiement va encore s'accroître dans le courant de l'année au profit des usagers et des entreprises portuaires.

« Une vingtaine de bornes de recharge rapide, c'est ce que nous prévoyons de déployer sur le Port », confie Stéphane Lafoy, chef du service Achats et Gestion technique au sein de l'autorité portuaire. Les besoins existent et nous avons déjà identifié plusieurs espaces où installer ces bornes : le pôle de services entre le lamanage, le remorquage et le pilotage ; le parking rue de la Côte d'Ivoire, à proximité du Pôle de Réparation et de Construction Navales ; également la Maison du Port, à la fois sur le parking privé et le parking public. La mise en œuvre, la maintenance ainsi que le système de refacturation seront confiés à un prestataire extérieur. L'enjeu étant d'offrir une qualité de services aux différents usagers à travers une tarification incitative tout en évitant les véhicules ventouses sur les espaces réservés à la recharge. »



Le pôle de services, prochainement doté de bornes de recharge

Financé par



BILAN CARBONE

C'est le moment de franchir le pas

Il y a deux ans, le Port créait un fonds vert destiné à encourager les initiatives vertueuses sur la place portuaire, comme l'électrification de sept hangars menée par le Groupe Sica Atlantique. Aujourd'hui, ce fonds évolue et porte également sur un accompagnement financier des entreprises portuaires souhaitant réaliser leur bilan carbone.



Bilan carbone : réduire ses émissions, réaliser des économies d'énergie

« Partenaire engagé au sein du consortium La Rochelle Territoire Zéro Carbone, Port Atlantique La Rochelle souhaite effectivement aider les opérateurs à y voir plus clair par la mesure de leurs émissions de gaz à effet de serre et d'économies d'énergie, préalable à la prise de décision d'investissements orientés vers la décarbonation », expose Bernard Plisson, directeur de la Stratégie et de la Transition écologique au Port.

Les bilans carbone des entreprises portuaires seront accompagnés à hauteur 80 % du montant des prestations, plafonnés à 10 000 euros par bilan.

Dans le cas où en parallèle du soutien du Port les entreprises bénéficieraient d'un autre dispositif d'accompagnement comme celui promu par l'Ademe et Bpi France, le soutien apporté par le Port serait calculé sur le reste à charge de l'entreprise. Le dispositif de soutien propre à chaque entreprise fera l'objet de la signature d'une convention entre le Port et le bénéficiaire.

En savoir plus :

Port Atlantique La Rochelle
Bernard Plisson - Directeur de la Stratégie et de la Transition écologique - Tél. 05 46 00 53 60

MOBILITÉ

Hep, Klaxit !

L'association MER a souhaité encourager ses entreprises adhérentes de la place portuaire à participer au déploiement de l'application Klaxit. Une solution de covoiturage pour les trajets domicile-travail des salariés développée dans le cadre du programme Certificats d'Economie d'Énergie (CEE) « Tous covoitureurs ».



L'application Klaxit en phase test jusqu'en avril

« Une telle solution de covoiturage, nous y travaillons depuis maintenant un certain temps, en lien avec la Communauté d'Agglomération de La Rochelle », confie Rémi Justinien, délégué de l'association MER. Un travail qui a porté ses fruits puisque l'application est actuellement en phase test depuis fin janvier et jusqu'en avril. À l'échelle de la place portuaire et de l'ouest rochelais, elle intéresse plus de 1 000 salariés répartis

au sein des entreprises participant à l'opération : Port Atlantique La Rochelle, Atlantique Alimentaire, Transports Sarrion, Groupe Sica Atlantique, SEMAT, Solvay. Plus globalement, au niveau du territoire de l'agglomération, ce sont plus de 25 000 salariés qui sont potentiellement concernés avec l'implication d'une trentaine d'entreprises ou d'entités comme la Ville, la CdA, le Centre hospitalier, Alstom, Léa Nature ou encore le groupe Rhinos.

Klaxit en quelques points. Il suffit de télécharger l'application, renseigner différentes informations comme son nom, prénom, numéro de téléphone et, bien sûr, son trajet domicile-travail ainsi que les horaires de ce dernier. Sur cette base intervient ensuite la mise en relation pour un covoiturage effectif, bien évidemment dans le respect des gestes barrières. « Pour tout trajet en deçà de 40 kilomètres, le conducteur perçoit une indemnité de 2 € via la plateforme, note Rémi Justinien. Au-delà, elle est de 4 € ». Klaxit, pour une mobilité à la fois économique, fiable et responsable.

NUMÉRIQUE Un nouveau marégraphe

Depuis fin 2021, un nouveau marégraphe côtier numérique est installé sur le site portuaire et va prochainement, évolution technologique oblige, remplacer son prédécesseur qui enregistre le niveau de la mer à La Pallice depuis 1997.

« Le nouveau marégraphe, explique Laurent Chognot, hydrographe au sein de l'autorité portuaire, est pleinement opérationnel au terme d'une période qui s'est achevée avec les grandes marées de février, moment idéal pour parachever l'étalonnage de l'appareil. L'ancien marégraphe avec lequel il cohabitait sera alors démonté et libérera une partie de cet espace protégé situé en aval du sas du Bassin à Flot. »

Ce marégraphe est la propriété du Service hydrographique et océanographique de la Marine, tout comme la centrale d'acquisition des données et les routeurs qui assurent leur transmission. Dans le cadre d'une convention, le Port fournit pour sa part l'infrastructure, l'énergie et les réseaux nécessaires à son fonctionnement, ainsi qu'une surveillance au quotidien et une maintenance de premier niveau assurées par l'hydrographe.

« Nos services portuaires ont un accès privilégié à ces données, confie Laurent Chognot. Elles intéressent en premier lieu la capitainerie dans sa mission d'accueil des navires et l'hydrographie, bien sûr, dans le cadre des levés bathymétriques. »

Le principe de fonctionnement de ce nouveau marégraphe relève du radar : une onde est émise et le signal réfléchi est capté. Le temps écoulé entre l'émission et les mesures est moyenné pour tenir compte des effets du clapot.

« Avec ce nouveau matériel, nous sommes bien évidemment loin du premier marégraphe installé à La Rochelle ville au cours du XIX^e siècle. C'est maintenant un outil connecté avec antenne 4G le reliant au réseau GSM, complétée par une antenne hertzienne qui pointe vers les satellites et permet la transmission des mesures prises toutes les dix minutes comme le font des centaines de marégraphes dans le monde. Chaque port donne sa mesure contribuant à assurer le suivi du niveau général des océans à l'échelle de la planète. »

Laurent Chognot, hydrographe au Port, présentant le nouveau marégraphe





Bruno Baron

Bruno Baron, président d'OIP Atlantique

OIP Atlantique (Opérateur d'Innovation Portuaire) fête sa première année d'existence. Filiale de Port Atlantique La Rochelle et présidée par Bruno Baron, l'opérateur se positionne comme la tête chercheuse du Port, en réponse à l'un des axes majeurs de son projet stratégique 2020-2024 : l'innovation.

Fin mars, la forme de radoub numéro 1 du Pôle de Réparation et de Construction Navales va faire l'objet d'une inspection structurelle par drone. « C'est une opération que va assurer la start-up A2Drone basée à Angoulins, consistant en une journée de captation d'images suivie d'un gros traitement informatique, explique Bruno Baron. Le logiciel d'analyse, développé par la jeune société en 2021 au travers d'un projet de recherche avec l'OIP et Port Atlantique La Rochelle, est un outil d'aide à la décision qui permet une analyse des dégradations ou évolutions des infrastructures de manière automatique, grâce à une intelligence artificielle. Les responsables du service Ingénierie du Port pourront, à partir de ces informations, décider d'intervenir ou pas. L'idée, à terme, est d'agrèger les informations ainsi recueillies à celles d'autres ouvrages d'art présentant les mêmes types de matériaux et potentiellement de dégradation. La démarche intéresse déjà d'autres ports comme celui de Sète, ainsi que la direction de la Mer et du Littoral du département de la Charente-Maritime pour ses infrastructures maritimes et fluviales. »

L'innovation portée par l'OIP a aussi été proposée au service Ingénierie cet hiver, dans le cadre d'une expérimentation cette fois-ci. « La start-up havraise H2Drone est venue effectuer des tests au moyen de plusieurs drones sous-marins très sophistiqués. Cette démonstration a permis deux modes de visibilité, une vision classique en direct à l'aide de caméras sous-marines et une captation par sonar permettant une représentation par points des ouvrages inspectés. Les suites possibles à donner à cette expérimentation pourraient être très utiles notamment dans le cadre de l'assèchement des navires en formes de radoub et du suivi des infrastructures portuaires immergées. »

La mission de Bruno Baron est également de développer des projets innovants avec l'aide des personnels du Port. Elle consiste aussi, on l'a vu, à rechercher des talents pour mettre en œuvre des solutions applicatives, ergonomiques et utiles pour la place portuaire. L'arrivée de Guillaume Savarit, doctorant de l'Université de

La Rochelle, illustre cette volonté d'élargissement des compétences. Ce chercheur sera présent en partie dans les locaux du Port et en partie dans le laboratoire universitaire rochelais L3I (Laboratoire Informatique, Image et Interaction). Son sujet de thèse porte sur le développement d'outils d'analyse de données issues de différents capteurs et paramètres présents sur le Port, grâce à une plateforme de données développée par les chercheurs du L3I.

Ces capteurs sont notamment ceux installés depuis plusieurs années par Johann Follezuou, technicien en automatismes au sein du service Voiries et Réseaux du Port. « L'intérêt de ces capteurs, qui maillent le territoire portuaire, est de détecter à distance d'éventuelles anomalies comme une fermeture prolongée de barrières de passage à niveau et de pouvoir, à terme, alerter les usagers du Port via une application mobile qui intégrerait aussi des informations sur les travaux en cours, les alertes accident, des informations de la Capitainerie, des alertes relatives à d'éventuels obstacles sur le réseau ferré portuaire etc., tout ce qui permettra d'éviter de perturber les flux et l'activité de la place portuaire. »

« L'innovation relève souvent du bon sens »

Rechercher des talents, c'est aussi stimuler les bonnes idées en interne. Le programme Idéfi a ainsi été initié par la Direction Générale du Port en collaboration avec la mission Communication du port et l'OIP, en direction des collaborateurs. « Des idées remarquables ont émergé, quasiment toutes retenues par la direction du Port pour étude, avant une mise en œuvre potentielle dans les mois qui viennent. On peut citer la proposition d'une étude sur l'aqueduc de ceinture ou le projet de comptabilité écologique, consistant en un bilan comptable qui intégrerait des ratios qui ne seraient pas uniquement financiers, mais également naturels et humains. L'innovation, on le voit tous les jours, est potentiellement applicable partout et se niche dans les détails. Elle relève souvent du bon sens et n'est pas que technique, technologique ou scientifique. »

Financé par



INTERFACE VILLE-PORT Appel à manifestation d'intérêt

Le Port lance un appel à manifestation d'intérêt à l'attention des professionnels de la restauration.

Cet appel concerne la location du rez-de-chaussée de l'ancien hôtel-café-restaurant « La Jetée Sud », situé au 198 boulevard Emile Delmas à La Rochelle, à l'interface de la ville et du Grand Port Maritime.

Face à la Maison du Port, le bâtiment bénéficie d'une superficie de 230 m² en rez-de-chaussée, avec une terrasse extérieure de 50 m².

Pour en savoir plus :
www.larochelle.port.fr



L'Escale Atlantique

Port Atlantique La Rochelle

141 boulevard Émile Delmas
CS 70394 - 17001 La Rochelle Cedex 1
Tél. 33 (0)5 46 00 53 60

communication@larochelle.port.fr
www.larochelle.port.fr



Directeur de la Publication :
Michel Puyrazat.

Responsable de la Publication :
Sarah Boursier.

Rédaction : Thierry Rambaud.
Crédits Photos : Thierry Rambaud,
Yann Werdefroy, Olivier Benoît.

ISSN 1252 - 7963

Mise en page : PEUPLADES.FR

Impression : Imprimerie IRO.

